

La Feuille de **BÉLÂBRE**

www.ville-belabre.fr

Juin 2021 N° 13



www.facebook.com/pageofficiellebelabre

SOMMAIRE

3	Editorial	29	Loisirs créatifs
4	Budget primitif principal 2021	30	Billard club - Gardon de l'Anglin
8	Réalisation budgétaire 2020	31	Golf des Rosiers
10	Budget primitif assaïssement 2020	32	Histaval
12	Subventions aux associations	33	Groupe Mémoire Bélâbraise
13	Conseils municipaux	34	Livre de Guillaume Cotinat
15	Renseignements administratifs	35	Pomme d'Api
16	Elections Régionales et Départementales	36	Société Sportive de Bélâbre
18	Notre environnement	38	PLUi
20	Propreté et bien-être	39	Maison de la rénovation
21	Réponses au questionnaire sur la Feuille de Bélâbre	40	Jumelage
22	Bibliothèque - La ruche à livres	41	Marché de Bélâbre
23	Espace public labellisé France Service	42	Commission tourisme
24	Planning familial 36	44	Ecole de Bélâbre
25	Relais Assistantes Maternelles	45	Nouveaux artisans et auto-entrepreneur
26	Association pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre	46	Mises en garde de la Gendarmerie Collecte des monstres
28	Association des parents d'élèves	47	État Civil

Directeur de publication : Laurent Laroche

Conception, réalisation : la Commission Communication

Aude Destouches, Aline Dufayet, Michel Jouanneau, Alain Lacquement, Nicole Ledroit, Claire Maimin, Claude Maimin, Vincent Manteau, Jacques Martinaud, Alain Nevière

Impression : imprimerie MATARESE

Photo couverture : Alain Nevière

RENAISSANCE !

Renaissance parce que depuis le 19 mai, le processus de déconfinement du territoire est enfin engagé et notre commune va pouvoir retrouver ses activités. Certes cela va prendre du temps mais l'horizon s'éclaircit. Il faut cependant être responsable et observer les gestes qui nous protègent les uns des autres.

Renaissance des terrasses et des restaurants, des entreprises, des commerces, des professions de santé très lourdement impactées, des aides familiales et des professions du social et du handicap, des professionnels de la culture : théâtres, musées et musique.

Renaissance des activités de nos associations, lien social tellement essentiel pour nos communes.

Renaissance de notre espace naturel de baignade qui ouvrira le 3 juillet prochain. Un plan d'eau complètement modernisé sur l'aspect technique, sur l'approvisionnement en eau et son traitement.

La baignade n'est plus alimentée par l'eau de l'Anglin mais par le forage de la Rue (forage d'eau potable déclassé et retrocédé à la commune en fin d'année). L'eau circule en circuit fermé et est traitée par un filtre de verre et des lampes UV.

Ces investissements ont un coût : 253 506,65 euros.

Subventionné par l'Etat : 66 485,40 euros - La région Centre Val de Loire : 71 600 euros - Le Département de l'Indre : 49 959 euros. Soit 74 % de subventions.

Mais l'attractivité de cet espace de baignade rejaillit fortement sur l'activité économique et touristique de notre commune.

Merci aux entreprises Duval et Agriconcept, aux architectes Bertrand Massé et Jean Paul Desroses, à David Neveu de Profils études pour leur implication dans ce projet. Un merci très particulier à Paul Jeanneau pour sa présence à chaque instant. La municipalité remercie également Jean-Léon Chagnaud pour sa collaboration.

Nous espérons organiser un temps de découverte du plan d'eau lors de son inauguration en fonction des circonstances sanitaires.

Nous espérons également organiser une réunion publique pour présenter les projets en cours et lancer les chantiers collectifs et participatifs. La crise sanitaire a empêché tout cela.

J'en profite pour vous informer que le conseil municipal s'est déplacé dans les cimetières le 26 mai dernier. L'usage de pesticide ne sera plus autorisé au 1er janvier 2022. La commune a anticipé cette interdiction sans toutefois pouvoir répondre de façon satisfaisante à l'entretien. Un groupe de travail va prochainement rencontrer des élus d'autres communes qui ont déjà réalisé des aménagements. Le conseil s'est exprimé sur le comblement en ciment des entre-tombes ou sur une végétalisation de certaines parcelles. Avoir deux cimetières à entretenir et anticiper le désherbage sans traitement est compliqué. Le conseil municipal souhaite recevoir les avis d'habitants sur ce sujet. Vous pouvez venir en mairie déposer des idées, des solutions. Un chantier citoyen avec des habitants volontaires pour procéder au désherbage chaque année est-il envisageable ? Soyons solidaires dans la difficulté.

Les 20 et 27 juin prochain les élections départementales et régionales se dérouleront à la salle des fêtes. Tout sera mis en oeuvre pour faciliter l'expression de la démocratie et dans un contexte sanitaire sécurisé. Il faut voter, ne laissez pas aux autres le choix de décider à votre place. Ces élections sont importantes car elles conditionnent aussi nos politiques locales.

En espérant que la pandémie soit derrière nous et que ce mauvais souvenir ne laissera pas trop de traces parmi nos concitoyens ; protégez vous encore !

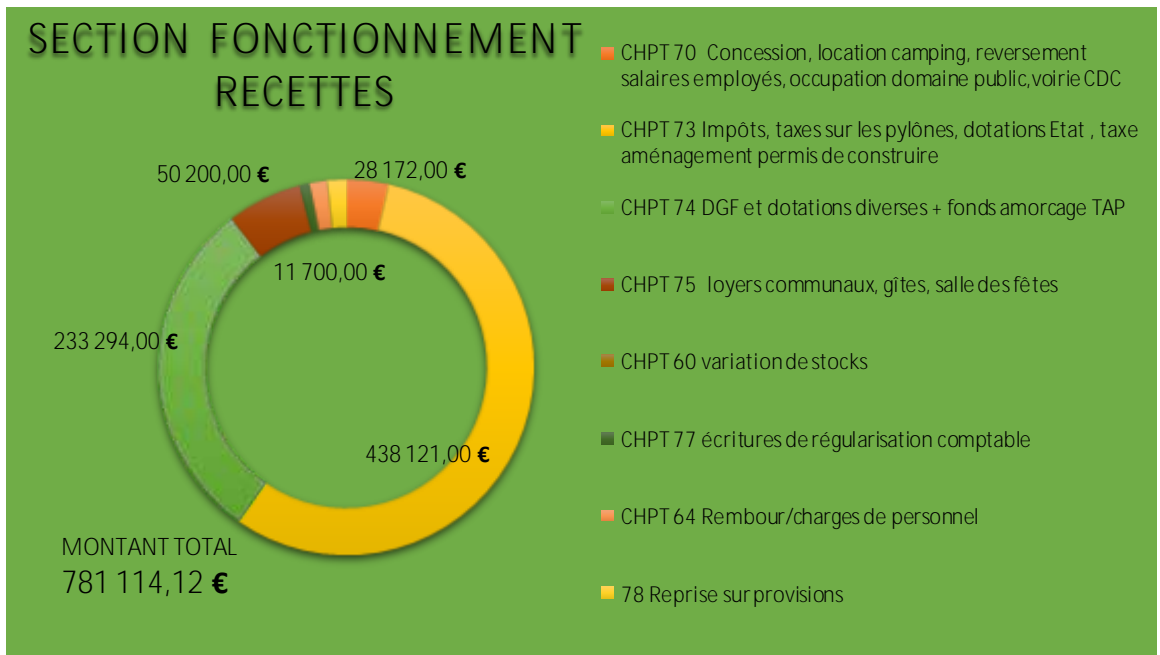
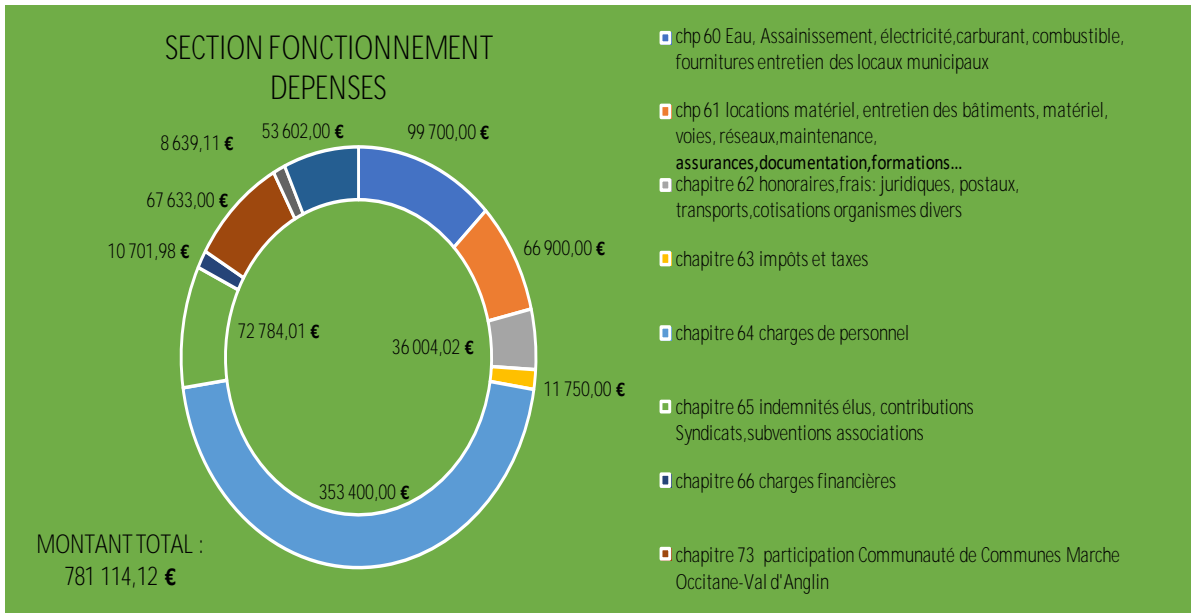
Belle saison estivale ici ou ailleurs !

Le chaos est rempli d'espoir parce qu'il annonce une renaissance. Coline Serreau

Laurent Laroche

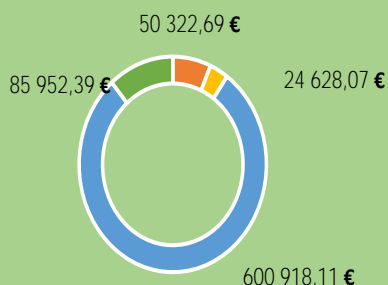
Maire de Bélâbre

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021



BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021

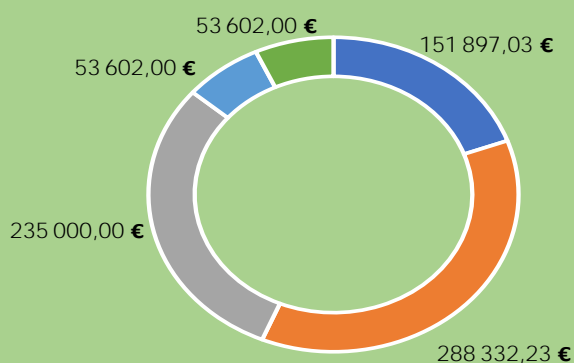
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



MONTANT TOTAL
761 831,26 €

- CHPT 13 écritures comptables amortissements
- CHPT 16 emprunts " remboursement capital"
- CHPT 20 étude de sol plan d'eau
- CHPT 21 chauffage la poste, Acq véhicule, défibrillateurs, ordinateurs, vaisselle SDF, rideaux, , , ,
- CHPT 23 Travaux plan d'eau, restauration vitraux
- CPT 001 déficit d'investissement reporté

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

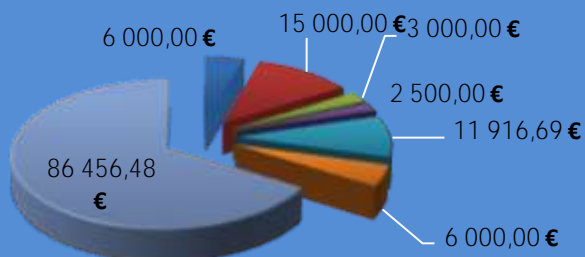


MONTANT TOTAL
761 831,26 €

- CHPT 10 Affectation résultat , récupération TVA et divers
- CHPT 13 Subventions Etat, Région, Département
- CHPT 16 Emprunts
- CHPT 28 Immobilisations
- CPT 021 virement de la section de fonctionnement
- CPT 024 produits des cessions vente bat communal

BUDGET ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES



- chp 60 Eau, Electricité, fournitures entretien..
- chp 61 Petits équip.divers,entretien réseaux...
- chp 65 Taxes, admission en non valeur..
- chp 67 annulation de titres...
- chp 68 Dotations aux amortissements
- chp 70 Reversement à l'agence de l'eau
- cpt 023 transfert à la section d'investissement

MONTANT : 130 873,17 €

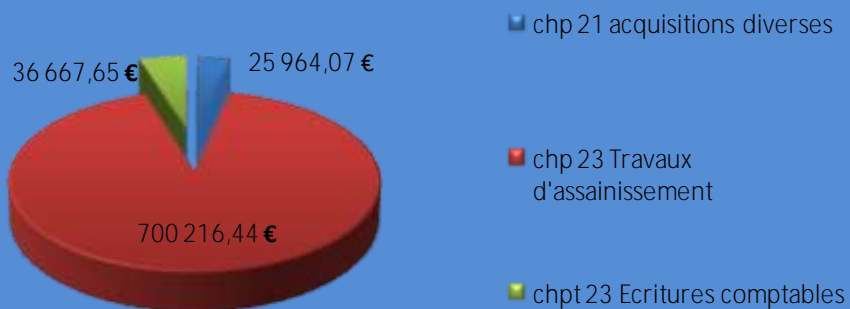
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES



- chpt 70 Taxe d'assainissement
- chpt 77 Ecritures comptables
- cpte 002 Excédent reporté

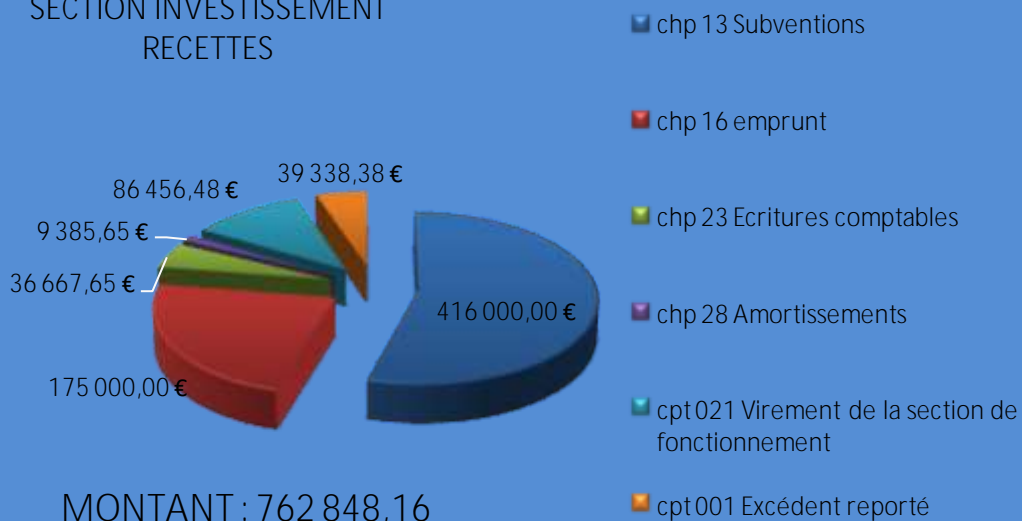
MONTANT : 130 873,17 €

SECTION INVESTISSEMENT
DEPENSES



MONTANT : 762 848,16 €

SECTION INVESTISSEMENT
RECETTES

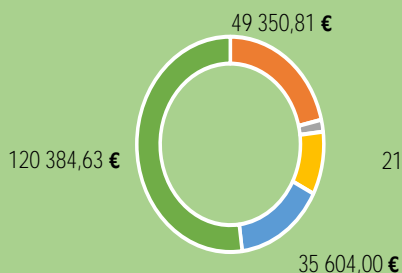


MONTANT : 762 848,16

REALISATION BUDGETAIRE 2020

BUDGET PRINCIPAL

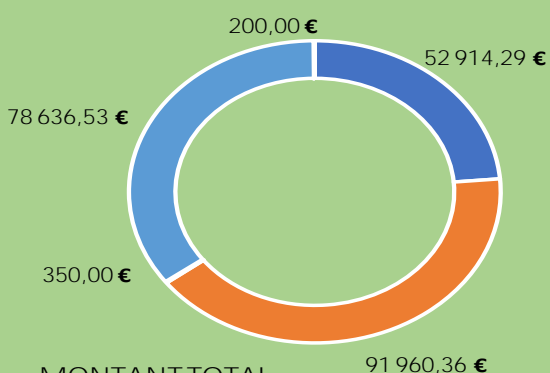
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



MONTANT TOTAL
231 377,04 €

- CHPT 13 écritures comptables amortissements
- CHPT 16 emprunts " remboursement capital"
- CHPT 20 étude de sol plan d'eau
- CHPT 21 chauffage la poste, Acq véhicule, défibrillateurs, ordinateurs, vaisselle SDF, rideaux,...
- CHPT 23 Travaux plan d'eau, restauration vitraux
- CPT 001 déficit d'investissement reporté

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

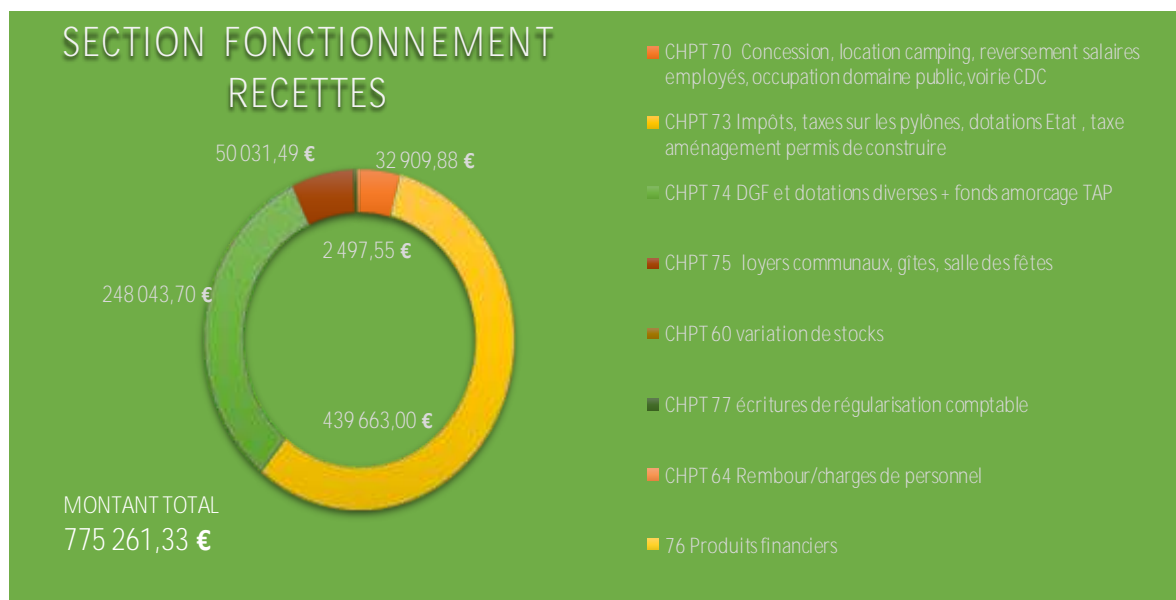
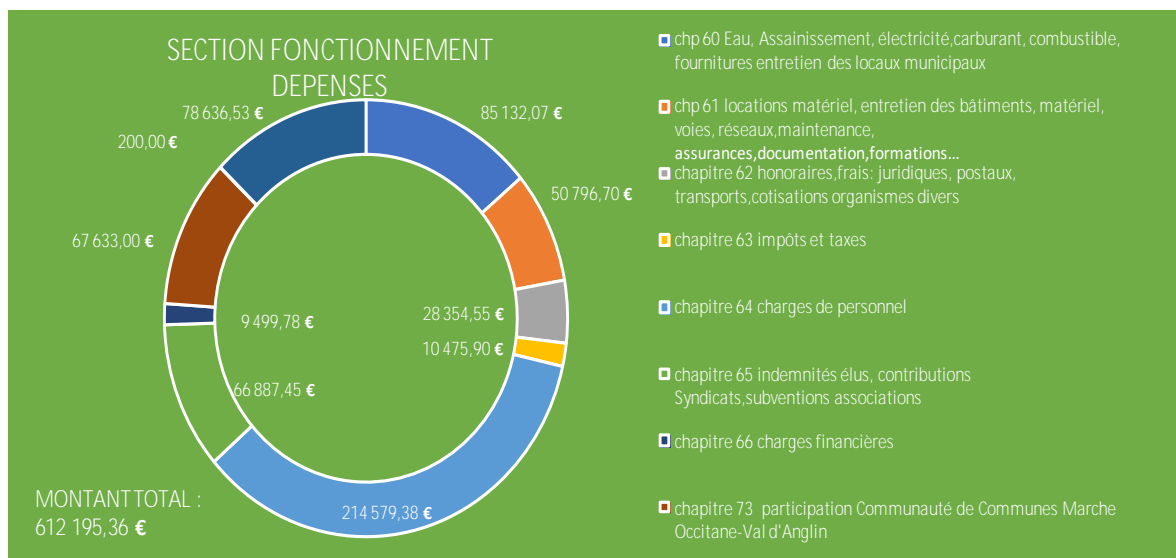


MONTANT TOTAL
224 061,18 €

- CHPT 10 Affectation résultat , récupération TVA et divers
- CHPT 13 Subventions Etat, Région, Département
- CHPT 16 Emprunts
- CHPT 28 Immobilisations
- CPT 021 virement de la section de fonctionnement
- 2111 Cession terrain

REALISATION BUDGETAIRE 2020

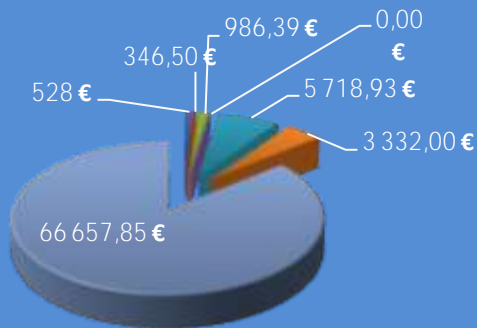
BUDGET PRINCIPAL



BUDGET PRIMITIF

ASSAINISSEMENT 2020

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES



MONTANT : 77 569,53 €

- chp 60 Eau, Electricité, fournitures entretien..
- chp 61 Petits équip.divers,entretien réseaux...
- chp 65 Taxes, admission en non valeur..
- chp 67 annulation de titres...
- chp 68 Dotations aux amortissements
- chp 70 Reversement à l'agence de l'eau
- cpt 023 transfert à la section d'investissement

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

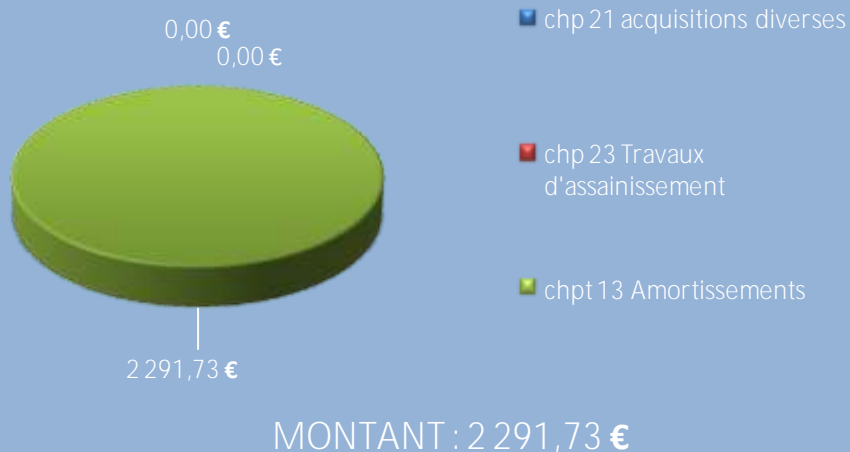


MONTANT : 101 873,17 €

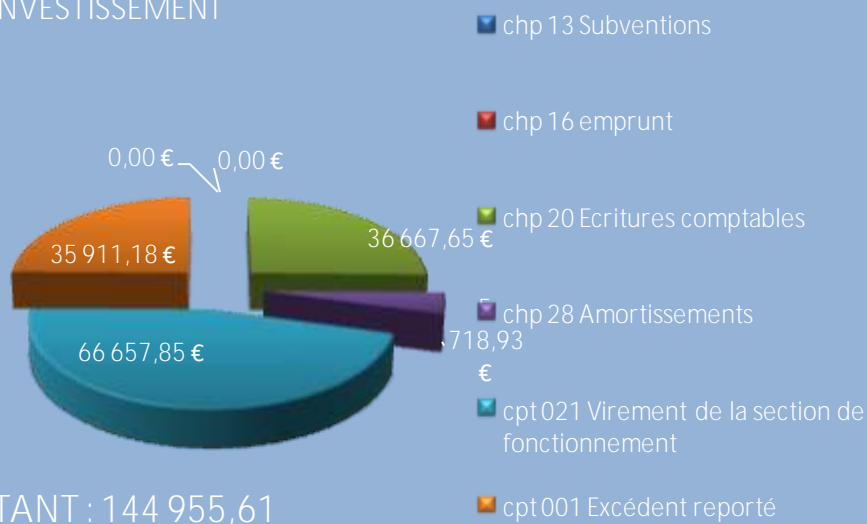
- chpt 70 Taxe d'assainissement
- chpt 77 Ecritures comptables
- cpte 002 Excédent reporté

BP ASSAINISSEMENT 2020

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES



SECTION INVESTISSEMENT RECETTES



SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

NOMS	MONTANT	NOMS	MONTANT
Amicale boulistes lyonnaise	100,00 €	Association Solidago le Blanc	150,00 €
Ass. Loisirs Créatifs Bélâbrais	100,00 €	SSB	1 500,00 €
Association Bel'arbre à musique	400,00 €	Comité départemental de lutte contre le cancer/ sub 2019	50,00 €
Association sportive Golf des Rosiers	300,00 €	Comité des fêtes	2 000,00 €
Billard club Bélâbrais	300,00 €	Indre Nature	50,00 €
Cantine scolaire	800,00 €	Prévention routière Châteauroux	50,00 €
Société de pêche	150,00 €	Secours Populaire Français	50,00 €
AFR Bélâbre	7 100,00 €	ANACR	280,00 €
Association des parents d'élèves	1 000,00 €	Le souvenir Français	350,00 €
Tir à l'arc	400,00 €	Ass.un cadeau un sourire Hôpital	50,00 €
Ass. Farwest Country	200,00 €	Comité défense gare d'Argenton	20,00 €
Groupe Mémoire Bélâbraise	150,00 €	Coopérative scolaire	250,00 €
Ass. Météo Centre	45,00 €	Croix Rouge	50,00 €
Comité de défense Hôpital de Le Blanc	50,00 €	Collège Ménigouttes équitation	100,00 €
		TOTAL	16 045,00 €

Permanences au Blanc du défenseur des droits

Le défenseur des droits peut vous aider si vous n'arrivez pas à résoudre seul les problèmes que vous rencontrez avec une administration ou un service public. Le conciliateur de justice intervient gratuitement et à titre bénévole pour régler à l'amiable les différends entre particuliers. Ils peuvent aussi vous conseiller dans les démarches à suivre et vous orienter vers d'autres interlocuteurs.

Le conseil départemental de l'aide au droit (CDAD) tient une permanence à la sous-préfecture du Blanc le 3^e lundi et le 1^{er} mercredi de chaque mois, sur rendez-vous au 02 54 29 51 65.

CONSEILS MUNICIPAUX de BÉLÂBRE

Réuni sous la présidence de Laurent Laroche, maire, le conseil a pris les décisions suivantes :

Le 7 Décembre 2020

Il autorise le maire à signer :

- l'arrêté portant opposition au transfert d'un ou plusieurs pouvoirs de police spéciale du maire au président de la communauté de communes MOVA,
 - la convention entre la commune et le SIERF (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Fontgombault) ainsi que celle à intervenir ensuite avec la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour que le syndicat puisse bénéficier de la subvention de cette dernière,
 - l'adhésion à l'Agence d'Attractivité de l'Indre, moyennant une cotisation de 0,36 € par habitant (soit environ 355 €),
 - la convention entre la commune et l'office de tourisme intercommunautaire « Destination Brenne » pour les encaissements (notamment par carte bancaire) des prestations proposées par la commune au sein de la boutique de l'office intercommunautaire (le tarif de ces prestations restera en 2021 identique à celui de 2020, à l'exception des « Mémoires de rues de Bélâbre » dont le prix sera de 10 € au lieu de 15 €) ; la commune prendra en charge le coût lié à l'utilisation de cette carte (boîtier),
 - la nouvelle convention pour le fonctionnement du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) au profit des communes de Bélâbre, Chalais, Mauvières et Saint-Hilaire-sur-Benaize (la participation des 3 dernières communes est estimée à 800 € par élève) pour un coût total de fonctionnement annuel du RPI de 127 000 €,
- Il valide enfin
- le nouveau plan de financement des vitraux de l'église à la suite de l'augmentation de la participation de la communauté de communes MOVA (nouvelle participation de la commune de Bélâbre : 8 431 €),
 - la demande de subvention complémentaire de 400 € transmise par la Société Sportive de Bélâbre pour la pose de nouveaux projecteurs au stade.

Le 4 Janvier 2021,

Il autorise le maire à signer :

- l'avenant de plus-value au marché des travaux du plan d'eau d'un montant de 17 040 € pour l'agrandissement du ponton et l'installation d'une cuve en inox avec support réglable et ce, pour répondre aux exigences de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et de l'ARS (Agence Régionale de la Santé),

Il l'autorise enfin à déposer :

- plusieurs dossiers de demande de subventions : auprès de la DSIL et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux en vue de la création d'un espace socio-culturel entre la mairie et la salle des fêtes ; auprès de la DSIL en ce qui concerne des travaux à l'école.

Le 22 Février 2021,

Il adopte à l'unanimité

- travaux au plan d'eau : les avenants des entreprises Duval et AGRICONCEPT
- transports scolaires : le renouvellement de la convention avec le Conseil Régional,
- commission CLECT de la CDC MOVA : la désignation d'Alain Nevière, déjà conseiller communautaire, pour représenter la commune à cette commission
- gare d'Argenton-sur-Creuse : le renouvellement de l'adhésion au comité de défense des usagers (moyennant une cotisation de 20 €),
- prime COVID-19 pour les employés : le versement d'une prime pour les employés communaux les plus exposés à la crise sanitaire (Mmes Larbalète et Gateau, M. Jeanneton, Renaud, Bohan et Millet),
- la dénomination de cinq nouvelles voies nécessaires à l'identification des habitations éligibles à la réception de la fibre optique : route de l'Âge, route de la Vilaise, route de Leffe, route des Brandes, route de La Trimouille (la numérotation des habitations et une nouvelle signalisation des lieux-dits est en cours et les crédits correspondants seront inscrits au budget 2021)
- camping : l'achat de quatre paddles et dix gilets de sauvetage pour la diversification des activités touristiques (le coût 3 217,77 € sera inscrit au budget 2021)
- convention ACTE : proposée par la Préfecture pour la transmission des actes par voie électronique
- devis logiciel CERIG : la signature de l'abonnement à ce logiciel et sa mise en place
- choix d'une sculpture en bois offerte par Patrick Van Ingen (futur habitant de la commune) : après discussion, l'idée d'un cerf et d'une biche à côté d'une bonde d'étang est retenue.

Il valide enfin par 13 voix pour et 1 abstention :

- l'arrêté du maire concernant les chiens qui devront être désormais tenus en laisse à l'intérieur de l'agglomération de Bélâbre.

Le 15 Avril 2021,

Il adopte à l'unanimité :

- les comptes administratifs 2020 Budget principal et Assainissement (voir pages précédentes),
- les budgets primitifs 2021 Budget principal et Assainissement (voir pages précédentes) ainsi que la constitution de « provisions » pour factures impayées à hauteur de 12 813,12 € au Budget principal,
- les taux d'imposition : avec la suppression du produit de la taxe d'habitation compensée pour les communes par le transfert à leur profit de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas changer le taux de ces taxes pour les contribuables. En conséquence, les taxes s'élèvent pour le bâti à 33,21% (taux communal 17,00 % + taux départemental 16,21 %) et pour le non bâti à 40,00 %
- le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie : construction (locaux et logements) qui devrait voir le jour en 2023 sur l'aire de jeux actuelle avenue Jean Jaurès et dont la commune serait propriétaire (la Gendarmerie Nationale lui reverserait une location annuelle avec un engagement de 2 x 9 ans).
- les projets de « Pacte de gouvernance, nouveaux statuts et compétence mobilité » de la CDC MOVA ;

Il lui est présenté enfin le dossier « Âge et Vie » (et la lettre d'engagement de la commune) : projet privé qui devrait voir le jour en 2023 et qui ne requiert aucune délibération.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT !

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple). Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille des parents, ou par internet.

JOURNÉE DE DÉFENSE ET DE CITOYENNETÉ :

Six mois après leur recensement auprès de la mairie, les jeunes doivent ouvrir un compte sur le site majdc.fr afin de visualiser leur date de JDC (environ 17 ans et 3 mois), télécharger leur convocation, changer leur date et lieu si celle-ci ne convient pas, dialoguer avec Le Centre du Service National par mail, télécharger leur attestation de participation.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes français de 16 ans, filles et garçons, ont l'obligation de se présenter à la mairie pour le recensement militaire. Elle leur délivre une attestation de recensement, obligatoire pour se présenter aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Pièce à fournir : une pièce d'identité et le livret de famille.

Bon à savoir

La carte d'identité change de format

Si vous devez renouveler votre carte d'identité, vous passerez à une carte au format de carte bancaire, elle est valable dix ans et non quinze ans comme les précédentes.

La carte grise

Tous les véhicules à moteur : voiture, camionnette, camping-car, 2 roues, scooter, quad, cyclomoteur, tracteur, remorque au PTAC supérieur à 500 kg, doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique. Pour vendre (ou donner) un véhicule, vous devez :

- fournir à l'acheteur un certificat de situation administrative (anciennement certificat de non gage) prouvant que votre véhicule n'a pas de dette (crédit ou contravention non payés),
- fournir l'attestation du contrôle technique de moins de 6 mois,
- déclarer la vente (ou le don) sur le site de l'ANTS pour obtenir un code de cession à transmettre à l'acquéreur pour ses démarches et pour vous décharger de la responsabilité du véhicule,
- remettre à l'acheteur la carte grise barrée avec la mention « vendu le (jour, mois, année, heure) » avec votre signature.

D'autres informations administratives sur service-public.fr

Élections régionales et départementales

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales ont été repoussées à juin en raison de la pandémie de Covid-19. **Les premiers tours se tiendront le dimanche 20 juin 2021 et les seconds tours le dimanche 27 juin 2021.**

Élections régionales

Les élections visent à désigner les **77 conseillers régionaux qui constitueront l'assemblée régionale Centre Val de Loire**. Une fois élue, l'assemblée régionale élit son **président**, ses vice-présidents et les membres de la commission permanente de la région. (Le président ne peut pas occuper de fonctions parlementaires ou exécutives locales). **Les conseillers régionaux sont élus pour six ans**. Les listes sont paritaires.

Mode de scrutin

Il s'agit d'un **scrutin de liste mixte**, combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel, **à deux tours**. Le panachage (possibilité pour l'électeur de rayer des noms et choisir des candidats sur les différentes listes en présence) est interdit.

Premier tour

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les listes ayant obtenu **au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour**, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Deuxième tour

La liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Élections départementales

Les élections départementales sont organisées pour élire les **conseillers départementaux**. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis **la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013**. Les conseillers départementaux forment **l'assemblée qui dirige le département : le conseil départemental** (nouveau nom du conseil général). Les élections départementales sont organisées dans le cadre du **canton**. Un canton est une division du département. Bélâbre fait partie des 34 communes du canton de Saint-Gaultier.

Mode de scrutin

Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux. Ceux-ci éliront le président du Conseil départemental. Les conseillers départementaux sont élus pour six ans. **Les candidats se présentent en binôme**. Chaque binôme est **obligatoirement composé d'un homme et d'une femme**. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent.

Pour être élu au **premier tour**, un binôme doit recueillir à la fois **la majorité absolue** et **le quart des électeurs inscrits**. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au **second tour**, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins **12,5% des voix des électeurs inscrits**.

Quel est le rôle d'une Région (conseil régional) ?

- Le développement économique ;
- L'aménagement du territoire ;
- Le transport non urbain ;
- La formation professionnelle ;
- L'éducation (lycées).

Quel est le rôle d'un Département (conseil départemental) ?

La solidarité, l'action sociale, la santé, les personnes âgées, l'aide sociale à l'enfance, le handicap, le RSA (Revenu de Solidarité Active), l'APA (Allocation aux Personnes Âgées);

L'aménagement durable du territoire, la protection des espaces naturels, la voirie départementale, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ;

L'éducation (collèges), la sauvegarde du patrimoine, les musées départementaux, les bibliothèques de prêts, les infrastructures sportives ;

L'aide aux communes.

La Région et le Département se partagent les compétences dans le sport, le tourisme, la culture.



NOTRE ENVIRONNEMENT, C'EST NOUS QUI LE CRÉONS

La Commission Environnement issue des dernières élections municipales n'a pu se réunir véritablement qu'une fois, le 7 octobre 2020, du fait des restrictions sanitaires.

Au cours de cette réunion, nous avons pu commencer à définir les grandes orientations de notre action et dégager certaines priorités.

Ne pouvant nous rencontrer depuis sept mois, le responsable de la commission a émis un bordereau de réflexions que chaque membre doit remplir avec ses propres idées. Sera ensuite rédigée une synthèse qui donnera les axes des projets à mettre en œuvre durant les premières années de la mandature.

Deux thèmes principaux font l'objet de ces réflexions : l'Environnement urbain et l'Environnement nature.

Dans un premier temps, la mission que nous nous fixons est l'amélioration des conditions de vie des habitants de notre commune ; c'est cet environnement urbain que nous allons développer ci-dessous.

Les idées, mesures et projets sont le fruit d'observations, de remarques, critiques et réflexions apportées par nos concitoyens.

Touchant la vie et le comportement de chacun, certaines dispositions pourront interpeller. N'oublions pas que

« LE BIEN-VIVRE DES UNS S'ARRÊTE OU COMMENCE CELUI DES AUTRES »

Voici donc les projets qui vont être à l'étude pour notre environnement urbain :

Faire de Bélâbre une ville prudente par :

- l'application des vitesses maximales autorisées de 50 et 30 km/h dans l'agglomération,
- un radar pédagogique (qui devrait être installé sur la route de Montmorillon), les aménagements de circulation, de signalisation et de stationnement,
- le respect de la libre circulation des piétons sur les trottoirs : il faut penser que la ville n'appartient pas qu'aux automobilistes et que beaucoup de personnes dont certaines âgées et fragiles, d'autres comme les assistantes maternelles empruntent les trottoirs et les quelques passages protégés. Ceux-ci et ceux-là sont souvent encombrés par les véhicules qui contraignent les piétons à se déplacer sur la chaussée. **Il y a DANGER !**
- le respect de la signalisation : vitesses on vient de le voir, obligation de laisser traverser un piéton qui va s'engager sur un passage protégé et (autre exemple parmi tant d'autres) le STOP en bas de la rue Aristide Briand : nombreux sont ceux qui considèrent qu'il ne sert à rien et le franchissent en ralentissant un peu sans marquer l'arrêt ou même sans ralentir du tout ; **IL EXISTE ET DOIT ETRE RESPECTE**, il protège les véhicules et les piétons qui débouchent de la droite (rue de l'abbé Pigeaud et le camping) et qui ont la priorité. N'attendons pas que le drame arrive.

Pour en terminer avec cet aspect sécuritaire, n'oublions pas que :

LES PIÉTONS SONT TENUS D'UTILISER, LORSQU'IL EN EXISTE À MOINS DE 50 M, LES PASSAGES PRÉVUS À LEUR INTENTION.



Deux passages piétons occupés par des véhicules

Un programme de réfection des trottoirs de la ville est à l'étude en commission. Il s'étalera bien sûr sur plusieurs années. Nous réfléchissons sur les portions à traiter en priorité.

Un sujet important également : l'entretien des toits de maisons anciennes qui laissent tomber sur la chaussée des morceaux de tuiles ou de parements de cheminée. Il est important de le signaler à la mairie, qui fera le nécessaire pour prévenir le propriétaire du danger pour les piétons et sécuriser le périmètre.

Dernier point dans le domaine de la sécurité aux personnes : un arrêté du maire oblige les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse dans l'agglomération afin de protéger les piétons (personnes âgées, enfants particulièrement) d'éventuelles attaques incontrôlées. La décision a été adoptée lors du Conseil Municipal du 22 février par 13 voix et 1 abstention. Vous aurez remarqué que nous nous engageons dans un processus de prévention.

La sécurité de tous est un point fondamental de nos projets. Nous n'y arriverons pas seuls.

Faire de Bélâbre une ville propre :

Nous avons installé en divers points du bourg une vingtaine de poubelles neuves. Il n'y a plus d'excuse maintenant pour jeter à terre son paquet de cigarette, son masque ou autre (si tant est qu'il y en avait auparavant).

Le problème des déjections canines est malheureusement toujours présent. Des petits panonceaux ont été installés en 2020. Nombre d'entre eux ont disparu, signe d'un incivisme notoire.

Que faire ? Nous étudions la possibilité de mettre gratuitement à disposition des propriétaires de chiens des sacs spécifiques qu'ils pourraient retirer à l'Office de Tourisme, chez les hébergeurs (gîtes, maisons d'hôtes) voire chez certains commerçants.

Une action particulière sera exercée auprès des touristes pour les sensibiliser.

Il serait bien également que les chemins de randonnée et le mail en particulier ne soient pas souillés.

Il y va du respect des autres et de l'image de notre commune.

les poubelles ne doivent être mises sur les trottoirs que la veille au soir du ramassage et non plusieurs jours avant : ceci pour éviter que des animaux errants crèvent les sacs et répandent leurs trésors sur la chaussée. De plus, les divers emplacements de collecte (conteneurs) ne doivent pas être considérés comme des décharges.

Les habitants de Bélâbre ne sont pas les seuls à être concernés. Les propriétaires de résidences secondaires et un nombre croissant de touristes et de visiteurs sont impactés par ces dispositions qui doivent aboutir au mieux vivre ensemble.



Comment fait le piéton pour circuler sur le trottoir ?

PROPRETÉ ET BIEN ÊTRE

Dans le dernier numéro de la Feuille, nous vous avons présenté deux chantiers citoyens en cours de lancement.

C'est maintenant réalisé depuis quelques semaines :

Une vingtaine de poubelles de rues a été mise en place dans la commune. Certaines simples (sacs noirs) quelques-unes doubles (sacs noirs et jaunes).

Leur répartition sur le territoire doit permettre à chacun de jeter ses déchets, sans polluer les trottoirs ou la chaussée.

La trentaine de bancs que possédait la commune a été démontée en fin d'année dernière par les employés communaux. Ces bancs nettoyés et repeints ont été replacés soit à l'endroit où ils étaient initialement, soit en des lieux nouveaux peut-être mieux adaptés.

Cinq autres bancs ont été achetés par la commune et installés place de la République et rue Emile Zola au niveau de Pomme d'Api.

Le quai René Rabussier, la place de la République, le mail bénéficient maintenant de ces équipements indispensables à la propreté et à la convivialité.



HORAIRES DÉCHÈTERIE DE BÉLÂBRE



Horaires & Jours OUVERTURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BÉLÂBRE 06 27 87 06 36	14H - 16H45	9H-11H45	14H - 16H45		9H-11H45	9H-11H45

SYMCTOM - Route de Mérigny - 36300 Le Blanc - 02 54 28 12 00
centredetrileblanc@orange.fr

À PROPOS DE LA FEUILLE DE BÉLÂBRE

Questionnaire diffusé avec le n°11 de décembre 2019

23 personnes (ou familles) ont répondu,

6 personnes ont donné leur nom,

Tous ceux qui ont répondu lisent La Feuille.

21 la jugent informative et pratique (réponse proposée), 1 dit pas suffisamment informative (réponse proposée), 1 autre dit distractive et informative. 21 sont pour deux bulletins par an, 2 demandent une fois par an.

Tout est lu mais parfois quelques rubriques (pas plus de 1 ou 2 fois) ne sont pas cochées : l'histoire, l'état civil, l'office de tourisme, les associations, rétro-photos. Le zoom l'est très souvent mais en fait à part une personne les gens n'ont pas repéré cette rubrique. 4 personnes ont tout coché sans donner de commentaire

3 personnes précisent que le bulletin municipal est mieux qu'avant : « évolution positive, tout le monde l'attend », « c'est un bulletin de qualité, excellent format, typographie, lisibilité » (mais un autre juge laid l'ombrage donné aux photos), « ne rien changer », « remerciement du travail effectué », à propos de l'édito du maire : « gros progrès depuis son élection ».

Les souhaits exprimés : toutes les propositions sont intéressantes, elles témoignent de l'intérêt pour Bélâbre, ses équipements, son environnement et d'une demande de plus d'information, plus précise, plus suivie.

Certains demandes sont très pratiques :

- donner les dates des décès (et l'âge), des naissances et des mariages,
- consacrer une page à des petites annonces d'habitants, de commerces, voire de la mairie (recrutement d'agents recenseurs par exemple),
- rappeler les dates des rendez-vous,
- le calendrier des déplacements ???
- indiquer les nouveaux livres disponibles à la bibliothèque,
- annoncer les nouveaux commerçants, artisans,
- une rubrique fleurissement,
- des reportages sur les petits voyages ???
- un bilan tous les ans sur nos amis les pompiers.

D'autres visent des sujets plus larges et plus affirmés :

- suivi des projets annoncés par le maire,
- donner le point de vue des citoyens (il ne s'agit pas de la tribune libre que La Feuille avait proposé sans succès, mais de donner dans les articles et reportages le point de vue d'un ou deux citoyens),
- donner la synthèse des délibérations de chaque conseil municipal (tout le monde n'a pas accès à Internet),
- parler des actions de la CDC, du Département,
- parler des paysages environnants, de leur évolution, leur importance et les défendre contre les « massacres forestiers » et l'agriculture productiviste,
- traiter de sujets sociaux, économiques,
- parler des projets à court, moyen et long terme pour attirer des habitants, pour le développement économique de la commune, expliquer les projets,
- un peu plus d'histoire ; des reportages sur l'histoire du bourg et des villages avec des souvenirs des anciens,
- enfin, quelqu'un demande ce que va devenir la chambre du soldat et propose de prendre conseil auprès de l'amiral Jouot et du général Laporte-Many.

A propos du site internet :

11 le consultent

Ceux qui ne l'utilisent pas disent : pas à jour, pas d'ordinateur, pas le temps.

Ceux qui l'utilisent le consultent pour les dates, les photos, les activités associatives « pour savoir ce qu'il y a de nouveau », « pour avoir les dates des lotos », « pour connaître l'actualité sur le devenir du plan d'eau ».

Facebook :

8 personnes le consultent, sans commentaire qualitatif ; signe peut être que peu de jeunes Bélâbrais ont répondu au questionnaire, à noter que le questionnaire a été fait avant le confinement.

Bibliothèque de Bélâbre

Des lectures en famille. Ça te dit samedi ? et mercredi aussi !

Les bénévoles de la bibliothèque ont le projet d'organiser à la bibliothèque des séances de lecture pour les enfants à écouter en famille, avec un parent ou un adulte référent. Pour respecter les précautions sanitaires, l'accueil se ferait sur rendez-vous avec un créneau horaire d'environ 30 minutes par famille. Ces lectures auraient lieu le mercredi ou le samedi après midi.

Un premier essai de ces lectures en famille est proposé en juin pour voir si cela correspond à l'attente des parents. Nous le reprendrons dès que possible en septembre et le ferons connaître par affichettes

Venez renforcer l'accueil de la bibliothèque

Sarah, Danielle, Viviane, Claude ont assuré bénévolement pendant de longues années l'accueil des lecteurs et le choix des livres proposés au prêt, elles ont choisi d'arrêter l'an dernier ou cette année ; Joëlle nous a aussi malheureusement quittés l'été dernier. Qu'elles soient remerciées de tout le travail qu'elles ont consacré avec le sourire au service de la lecture et des lecteurs. Ce n'est pas un petit travail : en 2020, la bibliothèque de Bélâbre a accueilli plus de 300 visites de lecteurs et lectrices, adultes ou enfants, et prêté plus de 600 documents, romans, documentaires, livres jeunesse, CD ou DVD. Mais c'est une activité enrichissante et plaisante, nous attendons toutes les bonnes volontés pour renforcer l'équipe, participer au choix de livres et faire vivre la bibliothèque.
1 bis rue Emile Zola, tel : 02 54 28 03 07, bibliotheque.belabre@orange.fr



La ruche à livres

Sur proposition des bibliothécaires, une boîte à livres a été installée le 30 avril près du quai René Rabussier.

Fabriquée par Paul et Michèle Jeanneau, avec le concours de Joëlle Brisson pour le lettrage, elle représente une ruche tout en couleurs.

Cette ruche permet d'échanger des livres, pour enfants ou adultes. Chacun peut venir y déposer un livre, en emprunter un, le remettre dans la boîte ou le garder, en déposer un autre... à condition qu'il soit en bon état.



Un espace public labellisé pour accéder à Internet

L'espace d'accès Internet aménagé au bureau de Poste a été labellisé France Services, il dispose d'un bureau pour la confidentialité et deux agents sont là pour aider les usagers dans leurs démarches.

Depuis 4 ans, La Poste accueillait une maison de services qui permettait au public, en plus des services de courrier, d'accéder à un ordinateur (avec imprimante et scanner) et au réseau Internet. En décembre dernier le lieu a été réaménagé pour offrir un meilleur accueil entre guichet postal et accès Internet, avec en plus un bureau fermé pour les démarches plus confidentielles. Deux agents de la Poste, Catherine Kochowsky et Xavier Berrier, sont présents pour aider les usagers dans leurs démarches. « Certaines démarches, par exemple actualiser une carte grise ou une carte d'identité, peuvent prendre du temps, on ne pouvait pas tenir seul les deux guichets à la fois », expliquent-ils.

Sécurité sociale, CAF, MSA, Pôle emploi, ministère de l'Intérieur, Impôts, Caisses de retraite... toutes les démarches sont accessibles depuis cet espace public, et bien d'autres : disposer d'une adresse mail, signaler un changement d'adresse aux administrations, imprimer une attestation, envoyer un document à sa banque ou son assurance, tout cela peut se faire sur place, c'est utile autant pour les habitants que pour les gens de passage. Autre facilité, l'envoi d'un colis à l'étranger nécessite désormais une feuille de douane, un détour par l'espace Internet et c'est fait. Et pour Bélâbre ces nouveaux services renforcent l'avenir du bureau de Poste en le modernisant.

En avril l'espace France Services a commencé à accueillir des permanences des impôts, une demi-journée en « présentiel » et une demi-journée par vidéo. Espérons que d'autres services publics partenaires viendront tenir des permanences. Il y a de la demande. Entre février et la mi-mars, 111 personnes y ont eu recours, la fréquentation est à peu près la même dans les autres maisons de service public de l'Indre. « On est parfois surpris, il y a autant des jeunes qui ne connaissent pas bien les démarches, que des anciens qui ont de l'appréhension avec Internet. On les aide, et c'est gratuit. Il y a aussi beaucoup de demandes pour renouveler des cartes d'identité, commencer les démarches ici fait gagner du temps après pour boucler son dossier au Blanc ».

«Pour nous cela fiabilise le réseau de la Poste pour un certain nombre d'années, estime le maire, Laurent Laroche. Et cela fait revenir des services publics dans notre ville ; il y aura aussi des permanences – en visio ou en présentiel- de la Caf, de Pôle Emploi, de la Carsat, de la MSA... La Poste s'engage à ne pas les fermer pendant l'été, il y a deux agents pour que le service soit continu, c'est une sécurité pour les usagers. »

L'adresse : La Poste, 4 rue Aristide Briand, aux mêmes horaires que le bureau de Poste

Le téléphone : 02 54 40 23 39

L'adresse mail : belabre@france-services.gouv.fr



Catherine et Xavier accueillent les usagers.
© Photo 111

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Planning Familial de l'Indre a le plaisir de vous informer de la poursuite de ses permanences délocalisées dans la ville du Blanc, en partenariat avec le Centre Social.

Cette permanence confidentielle et gratuite est ouverte un mercredi par mois de 14 h à 17h au Centre Social du Blanc. Elle s'adresse aux jeunes, à la population générale et aux professionnels médico-sociaux sans limite d'âge, avec ou sans rendez vous. Nous possédons un téléphone portable (voir fin du CP) pour permettre au public de nous contacter en dehors des permanences.

DATES PERMANENCES 2021 Mercredi / 14h - 17h	
20 janvier	17 février
17 mars	14 avril
12 mai	16 juin
15 septembre	13 octobre
17 novembre	Hors calendrier nous contacter

Pour rappel :

Les entretiens durent de 5 minutes à une heure et peuvent être individuels ou collectifs selon la demande formulée. Dans une démarche de réduction des risques, ils sont réalisés par des personnes formées à l'animation de prévention sur la thématique de la vie affective et sexuelle.

Nous souhaitons ainsi:

Participer à la diminution des inégalités d'accès à l'information et aux moyens de réduction de risque relatifs à la vie affective et sexuelle.

Ouvrir un espace de parole, anonyme et gratuit.

Faciliter l'orientation et le repérage vers les lieux ressources existants sur le Département.

Apporter des informations sur :

- les méthodes contraceptives
- la contraception d'urgence
- l'Interruption Volontaire de Grossesse
- les risques liés à la sexualité
- les violences, leurs conséquences et les moyens de s'en protéger
- les droits et les lois en matière de sexualité.

Donner l'accès à des outils de réductions de risques : contraception d'urgence, test urinaire de grossesse, préservatifs féminins, masculins et gels lubrifiants

Pour plus d'informations contacter le **PF36**
Personnes référentes : Emilie DUBOURG et Sarah BOURDIN
Fonction : Animatrices et conseillère conjugale
Adresse : 1 rue de Provence 36000 Châteauroux
Téléphone : 02 54 61 07 08 ou 07 81 48 30 56

ou le **Centre Social du Blanc**
1 rue J. Giraudoux
36300 Le Blanc 02 54 28 33 40

Courriel : indre.mfppf@wanadoo.fr

L'équipe du Planning Familial 36.



LE RELAIS

ASSISTANTES MATERNELLES

DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNÉ

C'est un espace d'information sur les droits et obligations des assistantes maternelles et des parents employeurs :

- un lieu d'accompagnement personnalisé des parents pour la recherche du mode de garde
- un lieu d'échange, d'écoute et d'accompagnement professionnel pour les assistantes maternelles

LES ANTENNES DU RAM

C'est un service gratuit. Les antennes réparties sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne sont animées par Lucie Thiennot et Stéphanie Saudrais. Pour être au plus près de vous, les antennes sont actives toutes les semaines ou tous les 15 jours. Vous pouvez prendre rendez-vous pour des démarches administratives, à la suite des temps d'éveil sur les antennes ou à la Maison de l'enfance, à Douadic.



Temps collectifs : lecture, peinture, jeux sensoriels, motricité...

UN MATIN AVEC LE RAM ITINÉRANT

- temps collectif : 9h45 - 11h15
- plage horaire administrative (sur RDV) : 11h15 - 12h



LES ANTENNES

- CONCREMIERS, *salle du stade*
- LUANT, *maison culturelle*
- MARTIZAY, *salle Monticello*
- PAULNAY, *multi-accueil*
- POULIGNY-ST-PIERRE, *multi-accueil*
- PRISSAC, *école*
- THENAY, *multi-accueil*
- TOURNON, *multi-accueil*
- VENDŒUVRES, *salle expos*
- VIGOUX, *salle des fêtes*

Demandez le calendrier du RAM itinérant



L'ANTENNE DU BLANC

Centre social, rue Jean Giraudoux

MARDI : 9h - 12h / 14h - 17h
Renseignements administratifs

VENDREDI : 9h30 - 11h
Temps collectif

LE RELAIS
ASSISTANTES MATERNELLES
DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRENNÉ

02 54 28 78 09 ou 06 04 06 54 18

Stéphanie Saudrais : maisonenfance-parcbrenne@wanadoo.fr

Lucie Thiennot : maisonenfance-parcbrenne-ram@orange.fr

Conception : PSNR Brenne - Graphisme : Aki - Impression : SPAP OUDIN





L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DU PAYS DE BÉLÂBRE

Restauration du patrimoine

La crise sanitaire et le confinement qui s'ensuivit, ont interrompu le chantier de restauration des vitraux de l'église Saint-Blaise par les maîtres verriers Pinto et Morteau. Cet atelier charentais reconnu pour ses travaux de restauration sur les verrières les plus prestigieuses, telles qu'aux cathédrales de Chartres, de Poitiers et d'Auch, devrait achever la repose des vitraux y compris ceux de la sacristie, d'ici fin 2021.

Repose des bénitiers en novembre 2020 : suite au succès de la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine, il a été possible de restaurer les quatre angelots/bénitiers provenant de la plus célèbre fonderie d'art sous le Second Empire, la Fonderie du Val d'Osne. Les cuvettes en plomb d'origine supportées par des anges avaient été endommagées par l'eau.

Restaurés par Antoine Amarger, diplômé de l'école Boulle, des Arts Décoratifs, Prix de Rome, restaurateur des sculptures du Louvre, d'Orsay, de Versailles, de Fontainebleau, et grâce à ses soins, les anges ont retrouvé leur beauté et leurs places dans l'église.

Vie de la dernière marquise au château de Bélâbre

À la demande d'Indre Nature, texte et photos remis par l'APPB figureront sur un panneau à l'entrée de l'Ile de la Marquise.

Sauvegarde du patrimoine immatériel du pays de Bélâbre

Françoise Trotignon, auteure du livre « Marquises et Marquis de Bélâbre » édité par l'Association en mai 2020, viendra dès que possible parler de son livre aux Bélâbrais. Un livre d'histoire, pas un roman, bien que venus sous Louis XIII par une femme, les marquis Le Coigneux disparaîtront après la Grande Guerre, par une femme.

Une revue « de Bel Arbre à Bélâbre »

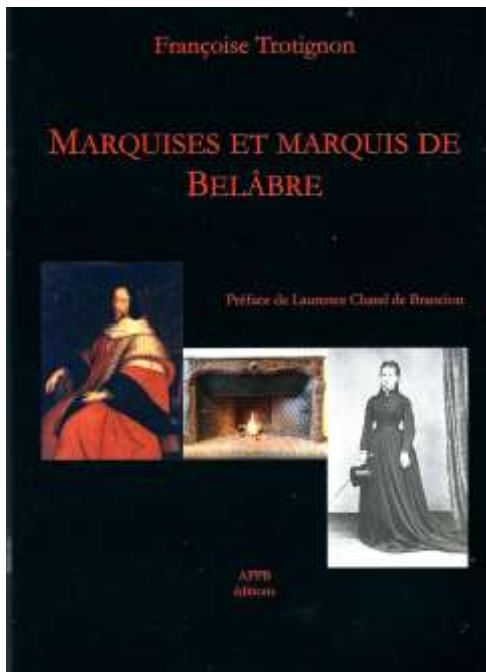
Une rétrospective des activités dédiées au patrimoine depuis la création de l'Association en 2015, a fait l'objet d'un numéro spécial, à l'intention des adhérents.

En projet :

Sortie plein air au jardin du Beau (Chaillac)

Création d'un QR Code à la chapelle de Jovard et dans le bourg de Bélâbre

A.P.P.B - Hôtel de Ville – 36370 BÉLÂBRE
tél 02 54 28 73 08 – 06 87 57 13 33 paysbelabre@yahoo.fr
Blog : <http://patrimoinebelabre.over-blog.com>
facebook Patrimoine du pays de Bélâbre





L'APE de Bélâbre depuis septembre 2020...

Malgré la crise sanitaire, l'APE de l'école de Bélâbre continue ses manifestations, « différemment », mais reste toujours présente et dynamique pour améliorer le quotidien des enfants de l'école.

Les membres ainsi que les bénévoles ont déjà réalisé les actions suivantes :

- en octobre 2020, les photos de classe,
- en décembre nous avons vendus 150 barquettes de tartiflette à emporter,
- nous avons offert à tous les enfants de l'école 2 masques en tissu en partenariat avec la pharmacie Seiller,
- en mars 2021 nous avons fait un menu à emporter : « blanquette en barquettes », nous avons vendu 155 menus, une opération qui a très bien fonctionné,
- dernièrement nous avons offert une boîte de masques chirurgicaux à chaque enfant de l'école ainsi qu'à l'équipe éducative.

À chaque vente en drive, est organisée une tombola avec la participation des commerçants de Bélâbre que nous remercions.

Pour clôturer l'année nous ferons un menu estival dans le respect des mesures sanitaires qui seront en vigueur.

Nous remercions tous les parents, grands-parents, habitants de Bélâbre... qui contribuent au succès de toutes ces actions.

L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves de Bélâbre





Présidente : Anne-Marie Monnereau
Vice-présidente : Martine Jouanneau
Trésorière : Sandrine Chevalier
Trésorière adjointe : Danielle Saunier
Secrétaire : Clarisse Bordier
Secrétaire adjointe : Aline Dufayet

Bélâbrais

Une nouvelle association à Bélâbre

Un petit groupe de mamans, mamies, enfants, petits-enfants, copines..... a ressenti le besoin de se retrouver pour un moment de bricolage, couture, tricot, crochet, déco..... autour d'un café, d'un thé et d'un goûter pour passer un moment convivial.

Transmission et échange de savoirs-faire, création de liens entre les différentes générations, où enfants et adultes peuvent s'y retrouver.

L'atelier « Loisirs Créatifs Bélâbrais » est proposé aux habitants de Bélâbre et ses environs. Il se tiendra les samedis et dimanches après-midi de 14h à 17h et un mercredi après-midi par mois dans l'ancienne salle de réunions rue Aristide Briand, mise à disposition par la mairie, que nous remercions.

Nous en profitons pour remercier également tous les donateurs.

Adhésion :

- 15 € par famille par an,
- 10 € pour une personne seule par an,
- 1 € la séance occasionnelle.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter :

- soit sur l'adresse mail de l'association : **loisirscreatifsbelabrais@gmail.com**
- soit par téléphone : **Anne-Marie** au 06 20 54 20 85 ou **Aline** au 07 86 87 67 78

Nous nous retrouverons, bien sûr, dans le respect des consignes sanitaires liées à la crise du COVID-19.

Le bureau



La B.A.M.

"La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil."
Friedrich Nietzsche



BILLARD CLUB

« Un club est une association de personnes partageant un intérêt commun.

Le club répond à une attente de plusieurs personnes qui souhaitent pratiquer une activité en partageant avec d'autres les émotions et les sensations éprouvées.

L'intérêt commun pour la pratique de l'activité est le regroupement de l'intérêt particulier de chacun. Et chaque membre du club reçoit en partageant sa pratique de l'activité, les bienfaits de la présence des autres.

Les relations humaines sont nécessaires et répondent à une attente de chacun. Quel plaisir de se retrouver et d'échanger ses pensées dans l'air du temps...

Toutefois, l'existence des clubs n'est pas en danger. Leur fondement est établi et dès que la possibilité de se réunir sera revenue, les clubs retrouveront leur dynamisme. »

Le Club de Billard de Bélâbre comme l'ensemble des associations bélâbraises et de leurs adhérents souhaite ardemment reprendre son activité après cette année passée presque entièrement en sommeil.

Le Club de Billard de Bélâbre recrute de nouveaux membres intéressés par la pratique du billard français sur un matériel de qualité et dans une ambiance fort conviviale à défaut d'un niveau très élevé... Mais qui a tendance à progresser...

Enfin, dès que les conditions permettront de ré-ouvrir la salle ...

Contact : José Costa Gaio (06 41 66 40 26)



LE GARDON DE L'ANGLIN

Malgré la pandémie, nous avons délivré 184 cartes de pêche en 2020.

Afin de pouvoir poursuivre cette progression, la fédération nationale et notre fédération ont décidé d'offrir des cartes aux dames ayant pris leur carte en 2020.

De ce fait, 10 dames tirées au sort ont reçu leur carte gratuitement pour l'année 2021.

Egalement, les jeunes de moins de 12 ans qui ont pris leur permis en 2020, pourront le refaire gratuitement en 2021.

Des remises de 50% sont également prévues pour les cartes « majeurs ».

Toutes ces modalités sont expliquées sur le site de la fédération de pêche de l'Indre.

Afin de recevoir toutes les informations nécessaires, merci de bien vouloir indiquer votre adresse mail lors de la prise de votre carte de pêche (elle ne sera en aucun cas divulguée à d'autres sites).

Le concours adultes aura lieu le 05 septembre (si toutefois la conjoncture le permet). Toutes les infos vous seront données par affiches, la Nouvelle République et notre compte facebook.

Merci à tous, prenez soin de vous...

Le Président
M. Tripotin

Le Golf des Rosiers

D'un avis quasi unanime, l'année 2020 ne laissera que peu de bons souvenirs, l'intrusion illégitime du coronavirus, telle l'épée de Damoclès au dessus de nos têtes, ayant provoqué méfiance, angoisse et malheureusement de nombreux drames humains.

Dans le contexte de ce fléau planétaire, les activités sportives, qu'elles soient en mode compétitions ou en loisirs, ont fortement souffert de cette situation, mais cela reste bien évidemment secondaire en comparaison du gigantesque désastre économique et social que nous subissons encore aujourd'hui.

Le Golf des Rosiers dans tout cela ? Après la première période de confinement du printemps, pendant laquelle nous n'étions plus certains de redémarrer nos activités, tout s'est remis en place avec le retour progressif de nos fidèles adhérents(es), nous ayant permis en finalité de battre notre record avec 78 adhésions enregistrées dans l'année, et une augmentation importante du nombre de visiteurs(es) venus(es) effectuer ponctuellement le parcours.

Quid de 2021 ? En espérant de tout cœur un retour à une situation normale, nous repartons de plus belle avec encore et toujours beaucoup d'ambitions, matérialisées par notre souhait de continuer à améliorer la qualité de notre parcours et d'être prêts à accueillir un maximum de personnes désirant pratiquer ce sport dans un très beau cadre et dans une ambiance sympa, très éloignée des clichés collant encore à cette activité.

Nous embauchons cette année deux personnes : une pour occuper dans le cadre d'un CDD PEC (Contrat à Durée Déterminée Parcours Emploi Compétence) sur 9 mois le poste d'agent d'entretien des espaces verts du 15 mars au 15 décembre, une autre pour assurer l'accueil sur 6 mois du 1er avril au 30 septembre.

Une de nos grandes fiertés est d'accueillir les enfants des écoles. Tout ce qui avait été prévu l'an dernier ayant été annulé, nous comptons bien cette année rattraper le temps perdu et avoir de nouveau l'immense plaisir de faire découvrir notre sport à la toute jeune génération.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, la pratique du golf est accessible à tout âge et adaptable selon votre potentiel. Possibilité de profiter des cours d'une enseignante pro.

Nous serons très heureux et fiers de vous accueillir dans notre Golf des Rosiers.

Les tarifs sont les suivants :



Adhésion à l'année : Individuelle : **140 €**, Couple : **230 €**, Jeune de 18 à 25 ans : **70 €**, Jeune de 12 à 17 ans : **50 €**, Enfant de moins de 12 ans : **gratuit**

Adhésion temporaire : Au mois : **50 €**, Pour 15 jours : **30 €**

A la journée : Green-fee (parcours ponctuel) : **12 €**

Location de matériel (clubs, sac, chariot) : **5 €**.

Seau de balles (pour le practice) : non adhérent: **2 €**, adhérent: **1 €**

Pour tous renseignements : **02 54 37 76 80**

www.golfdesrosiers.fr

contact@golfdesrosiers.fr

HISTAVAL Histoire pour l'Avenir du Val d'Anglin

Ainsi se nomme une nouvelle association créée à Bêlâbre.

Notre petite région, irriguée par l'Anglin, a été oubliée par les historiens. Il y a eu des ouvrages sur Bêlâbre, Saint-Benoît-du-Sault ou Lignac. Mais il n'y a pas eu d'histoire générale de ce territoire.

C'est une région frontière où viennent mourir les contreforts du Massif central, avant de s'aplanir vers le Bassin parisien, de l'autre côté de la Creuse ; frontière aussi entre la langue d'oc parlée au sud de la France, et la langue d'oïl au nord ; frontière encore dans ses traditions, son architecture.

Savoir ce qui s'est passé, de quoi est constitué notre territoire, peut aider à réfléchir à son avenir.

Une équipe d'une dizaine d'historiens, spécialistes chacun d'une période, s'est mise à l'ouvrage.

Histaval publiera un premier volume consacré à cette Histoire. Vous voulez savoir comment on vivait dans cette vallée de l'Anglin il y a 60 000 ans ? Ou quand les Romains y étaient installés ? Comment les chevaliers français et anglais se battaient de part et d'autre de la rivière ? Les guerres religieuses, les disettes, les migrations saisonnières, le bouleversement de la Révolution, la création des écoles, des routes, de lignes de chemin de fer, mais aussi la vie dans les fermes isolées, les coutumes de mariage et de deuil... Et tout ce qui s'est passé jusqu'à hier ?

Vous le saurez à Noël.

Un deuxième volume suivra en 2022 : un guide des quelques 50 communes, exposant pour chacune l'histoire, le patrimoine, la botanique, les coutumes, le parler...

histaval@gmail.com



Le Groupe Mémoire Bélâbraise prépare le numéro 4 de sa revue

Le numéro 4 de Mémoire Bélâbraise sera publié fin 2021. L'épidémie de Covid qui limite les relations humaines et ferme les services utiles à nos recherches comme les Archives départementales, perturbe évidemment nos projets d'articles mais nous aurons malgré tout de quoi publier une revue qui nous l'espérons intéressera toujours les lecteurs. Au menu, entre autres, il y aura l'histoire de la rue Gambetta ; elle fut longtemps l'entrée nord de la ville, et a toujours été une rue animée avec des commerces, des ateliers d'artisans mais aussi des maisons de notables. Nous poursuivrons la série sur les éditeurs de cartes postales et les témoignages de jeunesse que nous ont donnés des Bélâbrais et anciens Bélâbrais. Nous retracerons également l'histoire de la Société Sportive de Bélâbre, qui a eu cent ans en 2020, avec ses victoires et ses manifestations qui ont animé la ville. Nous évoquerons Charlotte Besson qui a écrit de nombreux poèmes sur notre ville et sa campagne. Et, 2021 marquant les 150 ans de la Commune de Paris, nous nous sommes penchés sur les Bélâbrais qui ont participé à ce grand mouvement populaire. Et il y aura d'autres articles inédits.

En septembre nous vous proposerons un bon de souscription pour commander à prix réduit cette nouvelle publication.

Certains sujets sont à l'étude pour de prochains numéros : les reines du canton, les pompiers, l'évolution agricole, les sabotiers et cordonniers. Tous documents, informations, témoignages sur ces sujets sont les bienvenus.

Enfin, nous faisons appel à vous pour savoir à quoi correspondent ces petites plaques métalliques ovales encore visibles sur les maisons dont l'enduit n'a pas été refait. Nos recherches sont en panne, cela ne correspond ni aux numéros du cadastre, ni aux abonnements à l'eau ou à l'électricité, ni aux niveaux géodésiques, ni aux niveaux de crue... Si un lecteur sait ce que ces plaques représentent, nous en serions heureux.



N'hésitez pas à contacter un des membres de l'association ou à nous écrire : Groupe Mémoire Bélâbraise, Mairie 36370 Bélâbre, ou memoirebelabraise@gmail.com





SERVICE LOISIRS ENFANCE JEUNESSE

POMME D'API

Accueil périscolaire : tous les soirs, pendant la période scolaire, après la classe de 16h00 à 18h30, goûter et transport compris.

Accueil périscolaire mercredi : tous les mercredis pendant la période scolaire, ouvert de 7h30 jusqu'à 18h avec accueil de 7h30 à 9h et de 17h à 18h. Repas du midi à la cantine scolaire, goûter collectif préparé par le personnel de Pomme d'Api.

Accueil de loisirs sans hébergement des petites vacances : ouvert pendant toutes les petites vacances scolaires, sauf Noël et août, de 7h30 à 18h, accessible à tous les enfants de 2 ans ½ à 12 ans. De nombreuses activités étaient proposées, manuelles, jeux, découvertes, sportives, intellectuelles... Différentes sorties sont au programme. Celles d'hiver nous ont permis de voyager dans différents pays nordiques.

Celles de printemps ont été perturbées suite aux annonces présidentielles, le programme mis en œuvre sera proposé aux vacances d'automne. Nous avons mis en place, selon les restrictions gouvernementales, un accueil uniquement pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Accueil de loisirs sans hébergement de juillet : ouvert du 7 au 30 juillet, de 7h30 à 18h, garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h, tous les enfants de 2 ½ ans à 12 ans peuvent participer aux différentes activités.

Cet été le thème sera « les 4 éléments ». Nous espérons que la crise sanitaire ne nous limite pas dans le choix de nos sorties, mini-séjour, baignade et toute autre animation exceptionnelle. Un grand nombre d'autres activités seront aussi au programme : activités manuelles, sportives, grands-jeux,...

Accueil de loisirs sans hébergement en août : ouvert du lundi 30 août au mercredi 1er septembre de 7h30 à 18h avec repas à la cantine scolaire. Nous proposons aux personnes concernées de se manifester au plus tard le 28 juillet.

Pour une meilleure organisation et faciliter la gestion, nous conseillons aux personnes intéressées de bien vouloir inscrire les enfants le plus rapidement possible.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec POMME D'API aux horaires d'ouverture.

Michèle Jeanneau responsable bénévole décide de passer la main après de nombreuses années de bons et loyaux services, nous tenons à la remercier pour ces moments passés à nos côtés.

Elle tient à remercier toutes les familles qui lui ont fait confiance ainsi que les nombreux animateurs et animatrices avec qui elle a partagé la mise en place et le déroulement des programmes d'activités. Elle souhaite que cette confiance continue auprès de Stéphanie Turumel et Dany Guillot.

*POMME D'API
15, rue Emile Zola,
36370 BELABRE
TEL : 02 54 28 61 36.
Mail : afr.pommedapi@orange.fr*



Société Sportive de BELABRE

« PROGRAMME EN STAND BY !!! »

La compétition est à l'arrêt depuis fin octobre 2020 !

Malgré les difficultés dû aux contraintes sanitaires, distanciation, port du masque, couvre-feu, le club doit continuer de vivre. Des réunions très restreintes ont eu lieu afin de préparer le budget prévisionnel et anticiper l'avenir.

Composition du bureau :

Francis Pain :	Président	Christopher Renaud :	Trésorier
René Duplant :	Président d'honneur	Olivier Boitard :	Trésorier adjoint
Brigitte Jeanneton :	Secrétaire générale		
Anaïs Guéraud :	Secrétaire générale adjointe (déléguée école de foot)		
Maureen Dumas :	Secrétaire adjointe		

Les membres :

Julie Forlini, Valérie Renaud, Antoine Pain, Guillaume Barre, Nicolas Gourdin et Mathieu Levecque.

Licenciés

74 licences à ce jour.

Senior masculin

Deux équipes seniors, 35 joueurs pour évoluer dans les championnats départementaux 4 et 5. Christopher Renaud et Nicolas Gourdin sont les responsables.

Équipe 1 : quatre matches de championnat joués, quatre victoires et un tour de coupe de l'Indre perdu.

Équipe 2 : trois matches de championnat joués pour deux défaites et une victoire.

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade – situé à La Varenne 36370 Bélâbre.

Les mercredis et vendredis : de 19h00 à 21h00 encadrés et animés par Christopher Renaud et Nicolas Gourdin.

Senior féminine

Trois joueuses pour évoluer en championnat départemental à 8.

L'entente avec l'US Le Blanc a joué trois matches de championnat, deux victoires pour une défaite, puis éliminée en coupe.

Entraînements : Stade annexe des Ménigouttes au Blanc les mardis et vendredis de 19h00 à 21h00 encadrés par un éducateur du Blanc David Simonneau (DEF)*, Antoine Pain accompagnateur.

*Diplôme d'Entraîneur de Football

Football d'animation

L'école de foot, avec environ 25, enfants continue son activité tous les mercredis.

Nous avons à cœur de préserver nos enfants et de les encadrer le mieux possible.

Entraînements : Stade Gilbert Lestrade – situé à La Varenne 36370 Bélâbre.

Les mercredis de 14h00 à 15h15 pour les petits et 15h30 à 17h00 pour les plus grands.

Un transport de Pomme d'Api au stade « aller et retour » est mis en place depuis septembre avec la complicité

de Taxis-VSL-Ambulances Florian Chiron: un premier ramassage à 13h45 et un deuxième à 15h15.

Formation

Mathieu Levecque fraîchement arbitre officiel et représentant du club permet au club d'être en règle avec les statuts de l'arbitrage imposés par le règlement.

Nicolas Gourdin et Alexandre Jeanneton ont été reçus au module U9 suivi fin octobre à Neuvy-Saint-Sépulcre.

Bravo et merci.

Activité, manifestations

Nous souhaitons organiser un barbecue le samedi 03 juillet 2021 au stade, si nous avons la possibilité de le faire, cette activité marquera le passage du centenaire. Cette saison nous ne proposerons pas d'autres activités extra-sportives nous permettant de constituer des finances saines.

Comité exécutif de la FFF

Suite au communiqué de presse du 24 mars 2021, la décision est prise de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales. Ce qui entraîne une saison blanche, ni montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

Honneur

Il me semble important de souligner la vie de l'école de foot par ces temps compliqués, grâce à **Christopher Renaud** qui par son investissement permet aux enfants de pouvoir continuer d'apprendre le football, certes en respectant les règles sanitaires imposées.

Mis à disposition par la commune tous les mercredis, toujours présent, agréable et rigoureux, il exerce sa passion et forme les futurs joueurs de la SSB.

L'avenir du club dépend de cet apprentissage encadré par un éducateur, c'est ici que tout commence : plus il y aura d'enfants mieux le club perdurera. Nous en avons fait une de nos priorités.

Merci Christopher pour tout ce que tu fais et bravo.

Mot du président

À l'instauration du couvre-feu l'équipe 1 est classée première du championnat D4 et l'équipe 2 quatrième en D5, une bonne dynamique animait l'ensemble de l'effectif, tous les garçons étaient motivés, il régnait une ambiance saine et des ambitions prometteuses s'annonçaient mais malheureusement nous avons dû interrompre l'activité.

Nous comptons sur tous les gars dès la reprise.

Les féminines ont également construit un groupe homogène dans l'entente, les matches retour devaient se jouer sur le stade de Bélâbre. Merci les filles, merci aux encadrants : Antoine Pain, Guillaume Barre.

L'école de foot reste en activité tous les mercredis, une bonne moyenne participe, je remercie les enfants ainsi que les parents de nous rester fidèles dans ces moments difficiles.

Je remercie également :

La municipalité, pour leur appui, en effet la pelouse du stade doit prochainement être remise en état, les Ambulances Bélâbraises pour leur précieuse aide tous les mercredis...

MERCI BEAUCOUP !

« Avoir envie, encore, toujours et ensemble ». Vive la SSB !

Renseignements : Contacter les numéros suivants :

Président : 06 86 83 14 01

Responsables école de foot : 06 47 19 00 07 - 06 42 49 73 22.

Adresse de notre site : <http://societe-sportive-belabre.footeo.com/>

Page Facebook : Société sportive de Bélâbre

LE PLAN LOCAL INTERCOMMUNAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHE OCCITANE VAL D'ANGLIN (PLUi)

La Communauté de Communes MOVA a lancé l'élaboration de son PLUi par délibération du Conseil Communautaire le 29 juillet 2019.

La première phase du travail consiste en l'élaboration d'un diagnostic, c'est-à-dire un état des lieux du territoire et de son fonctionnement actuel.

La Communauté de Communes est assistée par le bureau d'études Cittanova.

Dans un premier temps, un questionnaire très complet a été adressé aux communes membres de la MOVA afin de savoir comment les élus appréhendent le territoire sur lequel ils vivent et recueillir des éléments de perception et de besoins. Il s'agit également de collecter des informations et des données qui doivent être analysées dans le diagnostic.

Ce questionnaire a été présenté à la population de Bélâbre sous la forme d'une enquête publique à la fin de 2020.

Divers sujets importants ont été soulevés :

- le logement,
- la qualité de vie,
- les équipements, services et commerces,
- l'accessibilité, les réseaux et la mobilité,
- l'économie et l'agriculture,
- l'environnement et les paysages,
- les énergies renouvelables,
- le recensement des projets communaux en cours,
- le tourisme.

La Mairie a rendu sa copie fin janvier 2021.

Dans un deuxième temps, la CdC a organisé deux demi-journées d'ateliers à Prissac, les 24 et 25 mars, au cours desquelles les élus (37 au total) des communes concernées ont échangé sur deux principaux thèmes :

Vivre sur le territoire permettant d'aborder les questions du logement, de l'activité économique, de la mobilité, de l'équipement ;

Les ressources du territoire qui induisent les questions paysagères, environnementales, de bio-diversité, etc...

Laurent Laroche, maire, et Michel Jouanneau, délégué PLUi représentaient Bélâbre à ces ateliers.

Une synthèse va permettre de dégager les éléments de travail pour préparer l'avenir du territoire, que ce soit en terme d'attractivité économique, touristique, sociale, et environnementale.





Maison de la
RÉNOVATION
du Parc naturel régional de la Brenne



La Maison de la Rénovation est ouverte !

Le Parc naturel régional de la Brenne propose un nouveau **service public de la rénovation énergétique** avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, l'Europe, l'Anah et l'ADEME : la Maison de la rénovation. Avec ce nouveau service public, le Parc assure conseil et accompagnement à la rénovation, un service gratuit, fiable et de proximité.

La Maison de la rénovation, c'est une plateforme territoriale de rénovation énergétique couplée à une OPAH¹ de revitalisation rurale. Cette plateforme est le résultat d'une étroite coopération entre le Parc, la région Centre-Val de Loire, l'ADIL et Soliha. Elle s'adresse, sans conditions de ressources à tous les habitants du Parc élargi à toute la Communauté de communes Marche Occitane-Val d'Anglin.

Ce nouveau service labellisé « FAIRE² » devient votre interlocuteur privilégié pour tous vos projets de rénovation de logement ou de petit tertiaire (petits commerces, gîtes, bureaux) sur le territoire des 61 communes concernées.

Les conseillers de la Maison de la rénovation vous accompagnent tout au long de votre projet : choix techniques, financement et volet juridique. Ils vous accueillent sans RDV du lundi au vendredi de 14h à 17h au 16 Rue Villebois Mareuil au Blanc.

Un numéro de téléphone unique est à votre disposition pour toute question relative à la rénovation : 02 54 28 12 16 (9h-12h30/14h-18h du lundi au vendredi)

Dans le cadre de la campagne de promotion de la Maison de la rénovation, le Parc naturel régional de la Brenne, en partenariat avec le CPIE Brenne-Berry, réalisera en avril, des animations et des tournées à la rencontre des habitants sur les marchés du territoire.

Courriel : maison.renovation@parc-naturel-brenne.fr

Adresse : 16 rue Villebois-Mareuil, 36300 LE BLANC

Horaires de la permanence : 14h-17h sans RDV

CONTACT PRESSE

Alexis Bire, coordinateur de la Maison de la rénovation

06 15 08 82 74

a.bire@parc-naturel-brenne.fr

¹ Opération programmée d'amélioration de l'habitat

² FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique

JUMELAGE : QUAND LA PLAINE VA RENCONTRER LA MONTAGNE...

Initié par la rencontre de leurs troupes de théâtre respectives, Comédie Bélabraise et Joyeux Lurons, le jumelage entre les communes de Bélâbre et de Monnetier Mornex Esserts Salève en Haute Savoie est désormais majeur depuis cette année puisque la base de l'association dont les statuts ont été adoptés le 16 avril 2014 demeure la charte signée en mai 2003.

Au fil des ans, des liens d'amitié entre Berrichons de la plaine et Savoyards de la montagne se sont constitués et progressivement renforcés. Depuis plusieurs années le temps fort de ce rapprochement est sans conteste le voyage qu'effectue une joyeuse délégation d'un village pour aller rendre visite à ses homologues. Tous les ans les rôles s'inversent : les visiteurs deviennent hébergeurs et guides touristiques pour un séjour qui paraît tellement court tant les programmes sont riches en surprises et découvertes touristiques, gastronomiques, historiques, naturelles ... sans oublier bien sûr la traditionnelle représentation théâtrale proposée par l'équipe visiteuse en l'honneur de ses hôtes.

Hélas, trois fois hélas : 2020 puis 2021 resteront des millésimes bien tristes puisque la pandémie et les contraintes sanitaires induites ont bouleversé tous les programmes et confiné tout ce petit monde.

Pour conjurer le mauvais sort nos amis savoyards nous proposent d'accueillir les volontaires et de jouer les agents de voyage pour nous accompagner entre lacs et montagne, entre vallées et forêts. Soyons chauvins mais ne leur répétez pas : c'est pratiquement aussi joli que chez nous !!!

Prenez une carte de France : Monnetier est à un peu moins de 500 km à l'est de Bélâbre. Juste au-dessus, du haut du massif du Salève que l'on atteint par un téléphérique (photo 1) on surplombe Genève et le lac Léman. Plus à l'est face au village, les Alpes, le Mont Blanc et les sommets enneigés (photo 2).

Claudine, accompagnatrice brevetée Fédération Française de Randonnée, vous propose des balades découvertes de patrimoine ou des randonnées à la journée. Son terrain de jeu ? le massif des Voirons (photo 3), la cascade du Rouget (photo 4), les Gorges du Fier (photo 5) ...

Et si vous préférez des visites plus « soft » les rives du lac Léman vous attendent : la vieille ville de Genève, la cité médiévale d'Yvoire, le château de Monttrottier (photo 6), le musée Charlie Chaplin à Vevey...

Pour en savoir plus... Claudine Descombes : 06 09 06 40 12.



MARCHE DU VENDREDI MATIN

Depuis mai 2015, il occupe la partie centrale de la place de la République et anime ce lieu habituellement calme. Présent à l'origine, Christophe Cellier vend toujours ses fruits, légumes et fromages avec sa bonne humeur et gère avec le concours des employés communaux la bonne tenue de ce marché. Sont venues se rajouter par la suite Geneviève Dubois de La Ménardière (36310 Chaillac) avec ses fromages de chèvres et Cécile Robin des Loges (36300 Ruffec) avec leurs produits à base de canards et volailles. Sans oublier les occasionnels comme Pauline Réaux (les jardins de la Clavières 36370 Lignac) au printemps avec ses plants de légumes, les chaussures Martin tous les 3 mois, et les autres (marchands de vêtements, chauffage, sommiers, chaises et outillages).

Réservez-leur un bon accueil sans oublier pour autant nos commerçants locaux !



LA COMMISSION TOURISME PRÉSENTE LE MENU TOURISTIQUE DECONFINÉ DES CONFINS DU BERRY :

En entrée : le bilan définitif de l'année 2020 :

Petit rappel du contexte sanitaire : nos chalets ont été fermés 3 mois et notre camping 1,5 mois...et malgré cela on peut parler d'un bilan très encourageant.

Nuitées dans les chalets : 2018 : 1 369, 2019 : 1 231 et 2020 : 1 377, meilleure année depuis 2016 !

Nuitées au camping : 2018 : 1 014, 2019 : 1 301, 2020 : 1 276.

Au total 2 653 nuitées ce qui correspond selon un ratio nationalement reconnu (50 € par jour par personne) à 133 000 € injectés dans l'économie locale (hébergement, restauration, visites, achats divers...). Le chiffre d'affaires pour la commune a atteint 34 000 € pour le camping, chalets compris.

Les activités payantes (minigolf, canoës et barques) ont rapporté 1 675 €. La boutique de produits locaux gérée par Destination Brenne lui a généré un chiffre d'affaires de 3 745 €.

En plat de résistance : les nouveautés 2021 :

Au camping d'abord :

la période d'ouverture a été élargie, passant du 1^{er} mai-30 septembre au 3 avril-17 octobre. Même si le confinement et le couvre-feu ont fait d'avril une période blanche la fréquentation des 4 premiers mois a atteint 262 nuitées dans les chalets (210 en 2020, 189 en 2019 et 166 en 2018 !). L'impact des annulations a été limité par les reports de réservations, et les perspectives pour la pleine saison sont très satisfaisantes.

Le paiement par carte bancaire a été mis en place. Des travaux d'entretien et le renouvellement de matériels des chalets ont été effectués. La numérotation des emplacements et le ré-équipement de l'aire de jeux sont en cours.

Les nouveautés loisirs ensuite : la dotation de 4 paddles pour la location, la création de 2 nouveaux itinéraires de randonnée sur la commune, l'accueil d'un itinéraire équestre européen (la route D'Artagnan), l'organisation le dimanche 4 juillet des Echappées à vélo.

Le plan d'eau enfin :

Les travaux entrepris ont pour objectif l'amélioration de la qualité des eaux de baignade : pompage hors rivière, filtration beaucoup plus performante, pompes plus puissantes pour accélérer la circulation de l'eau, plantations filtrantes en rives, équipement de 2 douches. Des contraintes sanitaires y contribueront : maillot de bain obligatoire, animaux interdits même en laisse, contrôle strict de la propreté du site...

Le fonctionnement : la commune a eu recours comme d'habitude à l'ADESLI pour recruter un surveillant de baignade de qualité qui sera en place les après midi de juillet et août. La buvette sera ré-ouverte « comme avant » aux heures de surveillance de la baignade. Le choix du responsable délégué est en cours de réflexion.

Le dessert : voir à côté les nouveaux parcours de rando :

Deux nouveaux parcours de promenade et randonnée pour un déconfinement au grand air :

Le chemin de la Pierre levée : Une petite boucle de 3,5 km au départ des Gorciers (rue de la Pierre levée évidemment) pour découvrir un mégalithe original, parfois dénommé « pavé de Gargantua, imposant bloc de grès ferrugineux dressé sur le chemin qui sépare les communes de Bélâbre et Mauvières. Et ensuite de retrouver l'ancien tracé du train reliant Le Blanc à Argenton le « Tacot » en passant devant la gare de Puyrajoux.



La boucle de Mareuil : Au départ du petit Mareuil, sur la route de Ruffec, une balade de 8,9 km, voire de 12,2 km en empruntant l'option proposée à partir de la ferme de la Surveillance. Une immersion totale dans le paysage bocager typique de la Petite Brenne : bois, landes, étangs, chemins creux bordés de haies ... Et à mi-parcours la découverte d'idées de loisirs pour revenir un autre jour, au centre équestre de l'Épineau ou au golf des Rosiers.



ECOLE DE BELABRE

L'année scolaire 2020/2021 a été fortement perturbée par la gestion de la crise sanitaire. Il a fallu jongler avec les protocoles sanitaires qui n'ont pas cessé d'être modifiés/renforcés tout au long de l'année. La municipalité remercie les enseignantes, le personnel communal qui intervient au sein de l'école (cantine, garderie, ...), les accompagnantes scolaires et les bénévoles qui sont venus en renfort sur les temps de cantine et de récréation du midi. Tout le monde a joué le jeu, BRAVO.

A cause de la COVID-19, toutes les sorties scolaires ont été annulées ainsi que le cycle piscine et la classe de neige et les accueils à la bibliothèque municipale.

Le nombre d'élèves inscrits sur cette année scolaire est de 88 enfants, ils sont répartis sur 4 classes.

L'école de Bélâbre compte 5 enseignantes, 1 ATSEM (Agent Territorial spécialisé des Ecoles Maternelles), 2 personnes pour la cantine, 1 pour la garderie, 3 AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) et 2 services civiques.

Cette année encore l'école a fait un dossier pour bénéficier du « label école numérique rurale » financé à 50 % par l'Education nationale et 50 % par la CDC Marche Occitane Val d'Anglin.

Via ce dispositif l'école est équipée de :

- 2 tableaux numériques interactifs avec vidéoprojecteurs et ordinateurs, permettant notamment de projeter des cours, documentaires, films, ... sur grand écran.

- Les 2 autres classes devraient être équipées du même matériel pour la prochaine rentrée

Malgré cette crise les enfants ont tout de même bénéficié d'animations : activité de loisirs créatifs, chant/musique avec Christelle Viaud musicienne intervenante du PNR Brenne. Ils ont d'ailleurs travaillé sur un projet commun avec les autres écoles du territoire « Les rencontres musicales masquées II » (visible sur https://www.youtube.com/watch?v=i_MixF3U1QY)

PREVISIONS ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

À la suite du conseil d'école du 1er avril 2021, nous pouvons être rassurés sur le fait qu'il n'y aura de fermeture de classe pour la rentrée de septembre, nous gardons nos 4 classes.

La prévision pour la rentrée de septembre, serait de 90 enfants répartis comme suit :

- 2 en Très Petite Section
- 6 en Petite Section
- 12 en Moyenne Section
- 4 en Grande Section
- 10 en CP
- 11 en CE1
- 16 en CE2
- 16 en CM1
- 13 en CM2

Cette répartition peut encore évoluer d'ici la rentrée.

BONNES VACANCES ET RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE

Un nouveau paysagiste vient s'installer sur Bélâbre



La société Jardin & Sens vient de poser ses valises dans la commune. Elle s'adresse aux particuliers, professionnels et collectivités.

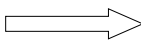
Depuis 2014, le gérant, Kévin Wattecamp, a à coeur de satisfaire vos envies pour mettre en valeur vos extérieurs.

Ses expériences passées lui ont permis d'ajouter plusieurs cordes à son arc afin de proposer une offre complète allant de la vente de végétaux à l'aménagement de votre jardin.

Kévin sera notamment ravi de vous proposer ses services dans les travaux d'entretien en vous faisant bénéficier du service à la personne.

Mais son coeur de métier réside dans la création. Ce volet lui permet de s'exprimer pleinement dans les produits de bétons décoratifs pouvant être personnalisables à souhait (bétons imprimés, bétons drainants).

Vous l'aurez compris, les déclinaisons sont nombreuses et il est difficile de toutes les décrire ici ; c'est pourquoi Kévin vous invite à le contacter au 06 88 24 71 54 afin de faire connaissance et d'évoquer vos éventuels projets.

Pour en découvrir d'avantage, c'est par ici 

jardin.sens@orange.fr
06 88 24 71 54





Marie-Claude Jouclas
COACH SPORTIVE

AUTOENTREPRENEUR –

16 rue Anatole France 36370 Bélâbre
tel/ 06 71 72 39 53 – Mail/ marieclaudejouclas@gmail.com

INSCRIPTION AU REPERTOIRE DES ENTREPRISES : SIRET N° 378 564 694 00073 – APE – 8551Z
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs.



VAL'ELEC
Valentin CHIRON Electricité Générale
39, avenue Jean Jaurès - 36370 BÉLÂBRE
valelec36@gmail.com
Tél : 06 31 15 63 56

Astuces...pour éviter les vols par ruse

Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir :
utilisez un judas, un entrebâilleur, un parlophone, une vidéo ou un code sonnette...

Gardez les n° utiles sous la main :
gendarmerie, pompiers, personnes de confiance...

Entretenez votre réseau social :
sachez à qui demander de l'aide autour de vous

Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret : *Un gendarme, un pompier, un agent EDF, ou un employé quel qu'il soit, ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs*



Vous avez le droit de dire NON !
Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous. *En cas de doute, n'ouvrez pas ; demandez un nouveau rendez-vous et faites-vous accompagner d'un proche*

Exigez la carte de service : *un gendarme ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'en a pas, ou en cas de doute, refusez l'accès*

Soyez attentif à l'uniforme ou au logo sur le véhicule de service :
chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle

GENDARMERIE

5 règles d'or pour les seniors

- 1** Je n'ouvre pas ma porte à un(e) inconnu(e)
- 2** Je ferme toujours ma porte à clé
- 3** Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- 4** Je range mes clés de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5** Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la police ou la gendarmerie

Collecte des « monstres »

A compter du 1^{er} juillet 2021, les « monstres » seront collectés une fois par trimestre, les 1^{er} mardis de janvier, avril, juillet et octobre.

Sont considérés comme « monstres » :

- Les gros appareils ménagers
- Les meubles non démontables
- Les canapés et fauteuils
- Les matelas et sommiers.

A noter :

Concernant l'électroménager, les fournisseurs de nouveaux appareils ont l'obligation de reprendre les appareils usagés.

Pour l'inscription au ramassage et pour tout renseignement, appeler au 02 54 37 61 80.

Etat-Civil du 1er novembre 2020 au 31 mai 2021**Naissances**

NICOULAUD Milan, né le 10 décembre 2020 à Poitiers (Vienne)

Mariages

CAILLAUD Dominique et NORBERT Bernadette, le 24 décembre 2020

Décès

BARRACHIN Ginette, veuve NAHAN le 07 décembre 2020 à Le Blanc (Indre)

GIRAULT Roger, le 03 décembre 2020 à Le Blanc (Indre)

RUTARD Pierre, le 22 décembre 2020 à Le Blanc (Indre)

MARTIN Lucien, le 28 décembre 2020 à Le Blanc (Indre)

BARNIER Jean, le 17 février 2021 à Le Blanc (Indre)

GUILLOU Marie-Thérèse, le 15 mai 2021 à Bêlâbre (Indre)

GRENET Jeannine, veuve RUTARD, le 10 mai 2021 à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne)

Horaires de la Mairie

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45

Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02.54.37.61.80

mail : mairie.belabre@wanadoo.fr

LA RENAISSANCE DU PLAN D'EAU

